

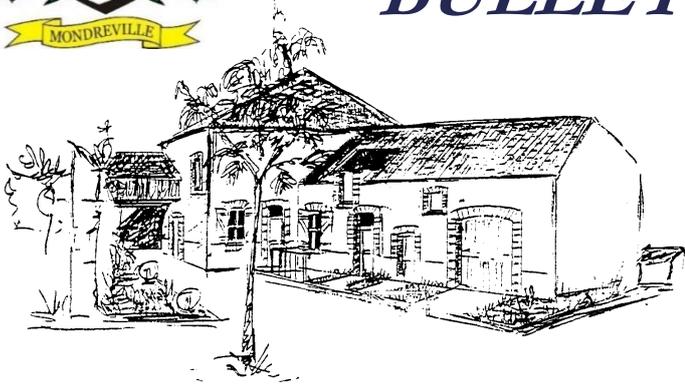


MONDREVILLE



BULLETIN MUNICIPAL

*Année 2021
N° 41
Juillet*



- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : mairie-de-mondreville@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr> et [PanneauPocket](#)

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence:	
 M. CHAUSSY Patrick Maire	01 64 29 42 47	La permanence du Maire et de ses Adjointes: le mardi de 18 h 30 à 19 h 30	
 Mr. POITOU Jean-Sébastien Adjoint	01 64 29 45 99	<u>Horaires de la Mairie:</u>	
 Mr. PHILIPPEAU Mathurin Adjoint	06 85 90 75 21	Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h30 le mercredi et de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 le vendredi.	
 Me FROT Nicole Adjointe	01 64 29 35 16		

Le mot du Maire

L'amélioration des données de l'Agence Régionale de Santé peut nous faire espérer des jours meilleurs après ces dix-huit mois de pandémie qui ont sérieusement atteint le moral et le bien-être de beaucoup d'entre nous. Dix-huit mois sans fêtes, sans kermesse, sans animation, avec des réunions familiales annulées, réduites ou reportées, nous ont éprouvés.

Espérons et misons sur la vaccination pour retrouver une vie normale, ou presque ; même s'il faut continuer à être vigilant et à maintenir les gestes barrières.

Cependant la vie de notre village a continué et notre chantier principal avance malgré quelques retards. On peut espérer la fin de ce premier volet de restauration de notre église pour l'hiver. Si les conditions sanitaires le permettent nous aurons alors l'occasion de nous retrouver autour d'un verre de l'amitié pour découvrir les travaux effectués.

L'étude concernant la sécurité routière est toujours en cours et la réalisation des travaux fera partie des projets de 2022.

Après une année blanche mais au vu d'une situation plus favorable, nous avons décidé avec le Comité des Fêtes d'organiser notre rendez-vous annuel des 13 et 14 juillet et nous vous y invitons nombreux.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et de bonnes moissons.

Prenez soin de vous et passez un bel été.

Patrick CHAUSSY

Taxes

La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

- ✚ Taxe foncière bâti 33,53 %* (*dont taux départemental 2020 de 18%)
- ✚ Taxe foncière non bâti 32,32 %

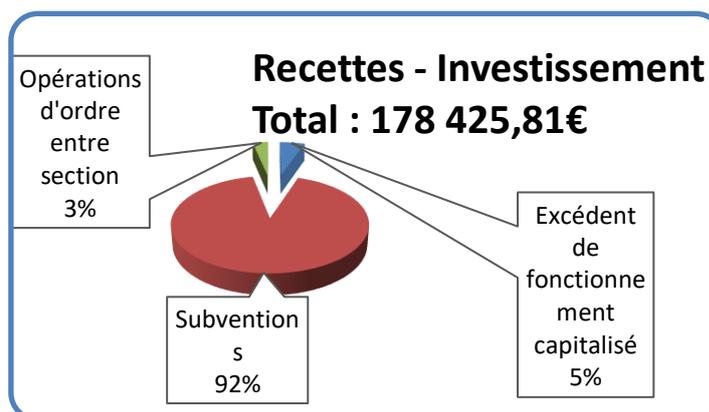
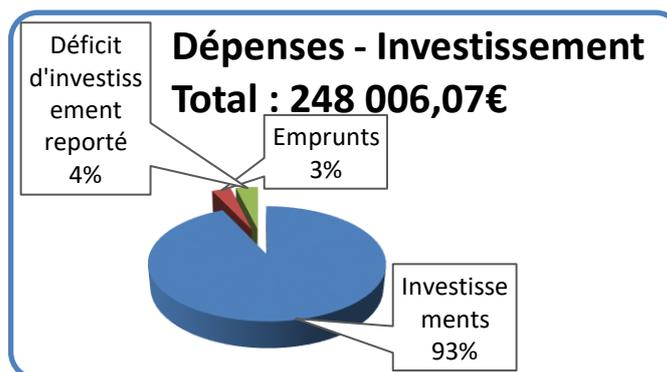
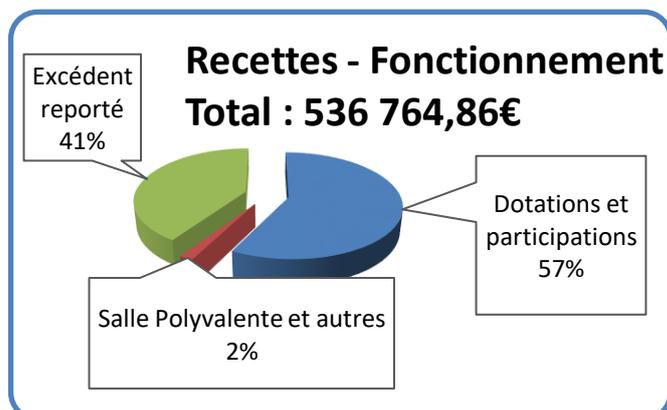
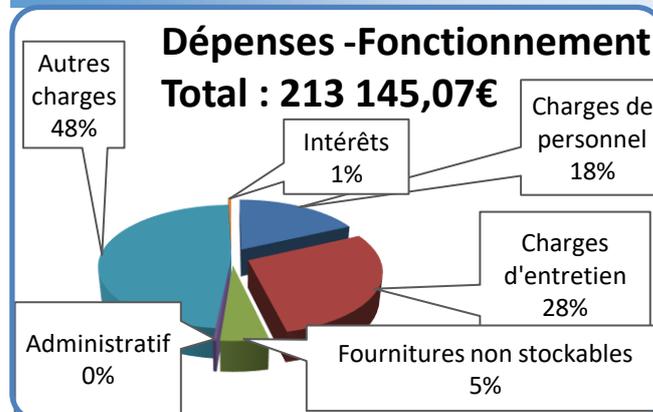
Charges de personnel	38 439,36
Charges d'entretien	60 515,53
Fournitures non stockables	10 451,41
Administratif	713,45
Autres charges (dont école)	102 185,32
Intérêts	930,00

Dotations et participations	309 263,42
Salle Polyvalente et autres	8 921,85
Excédent reporté	218 580,03

Investissements	230 813,32
Emprunts	8 000,00
Déficit d'investissement reporté	9 192,75

Excédent de fonctionnement capitalisé	9 192,75
Subventions	163 505,72
Opérations d'ordre entre section	5 727,34

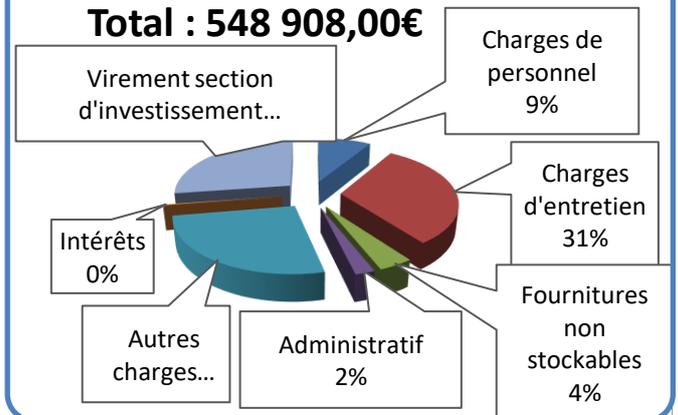
COMPTE ADMINISTRATIF 2020



Charges de personnel	47 871,00
Charges d'entretien	171 237,00
Fournitures non stockables	22 300,00
Administratif	12 500,00
Autres charges (dont école)	143 ,00
Intérêts	1 670,00
Virement section d'investissement	150 000,00

Dépenses - Fonctionnement

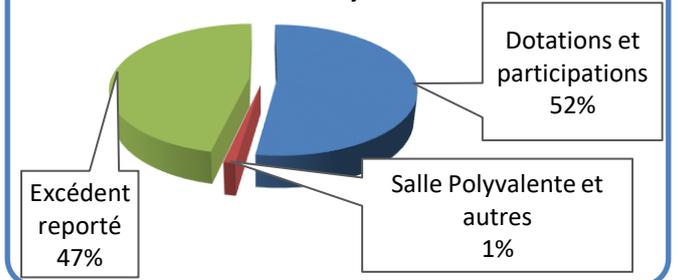
Total : 548 908,00€



Dotations et participations	287 310,14
Salle Polyvalente et autres	6 240,00
Excédent reporté	255 357,86

Recettes - Fonctionnement

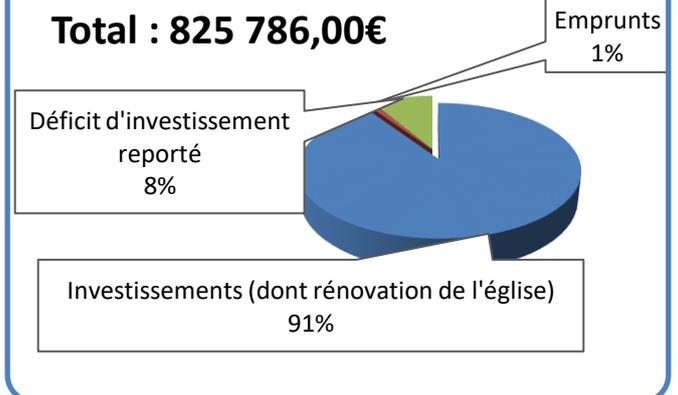
Total : 548 908,00€



Investissements (dont rénovation de l'église)	748 443,12
Emprunts	8 000,00
Déficit d'investissement reporté	69 342,88

Dépenses - Investissement

Total : 825 786,00€



Dotations diverses	532 368,12
Emprunts	70 000,00
Virement section fonctionnement	150 000,00
Opérations d'ordre entre section	4 075,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	69 342,88

Eglise



Comme vous pouvez le constater les travaux avancent. Cependant, du fait des délais importants de livraison des matériaux, ils devraient être terminés en fin d'année 2021 (contrairement à ce qui avait été initialement prévu). Le voligeage du chevet est fait, le lattage du chœur est en cours d'achèvement, la pose des appuis des baies de la nef est finie, les cotes des vitraux sont relevées et le remaillage des parements de la sacristie est réalisé. A noter qu'un documentaire vidéo sera proposé à la vente au sujet de l'église.



Travaux prévus pour le deuxième semestre de l'année 2021

Une dizaine de regards d'eau pluviale et d'avaloirs nécessitent une réfection. L'entreprise Clément est mandatée pour la réalisation de ces travaux.

L'antenne relais ORANGE est installée depuis début juin. La mise en service est en attente du raccordement Enedis.

L'étude pour le ralentissement des véhicules dans le village est toujours en cours. Des tests vont être effectués en septembre afin d'étudier l'impact sur la circulation (Pose de plots sur la route de Château-Landon-Beaumont et rue du Bout d'en Haut). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le projet sur le site internet de la commune.

Un balayage est prévu après la moisson, la date sera communiquée dans PanneauPocket.

Affaires Scolaires

Effectifs prévus pour septembre 2021

L'effectif reste stable, il est de 44 élèves pour les deux écoles du regroupement :

- ✚ En maternelle : à l'école de Mondreville, Madame MEUROU Catherine, enseignante et directrice, aura 13 élèves (4 en petite section, 4 en moyenne section et 5 en grande section)
- ✚ En primaire : à l'école de Chenou, Madame MANCEAU Angélique, enseignante et directrice, et Monsieur ABDELOUAHABI Youssef, enseignant auront 31 élèves répartis entre le CP (6), CE1 (6), CE2 (9), CM1 (6) et CM2 (4).

Divers

Cérémonie du 8 mai

Une gerbe a été déposée au monument aux morts à l'occasion du 8 mai, en présence des conseillers municipaux et de quelques administrés



Les permanences d'été de la Mairie



Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 26 juillet au vendredi 13 août inclus. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47, Mr POITOU au 06 15 25 03 37, Mme FROT au 01 64 29 35 16 ou Mr PHILIPPEAU Mathurin au 06 85 90 75 21.

Il n'y aura pas de permanence des élus le mardi 13 juillet 2021.

Les permanences des adjoints seront assurées le mardi 27 juillet et les mardis 24 et 31 août 2021

Bibliothèque



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont apporté des livres pour enrichir notre bibliothèque, ce qui permet d'avoir un choix suffisamment grand pour tous. Cette dernière ouvrira en septembre ; une permanence sera assurée les deuxième et quatrième mardi de chaque mois de 17h30 à 18h30 à compter du 14 septembre, et c'est avec plaisir que nous accueillerons petits et grands.

Liste électorale

Pour les nouveaux habitants, il est possible de s'inscrire en Mairie, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin, (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois), ou bien par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.



Résultats des élections Régionales et Départementales

Elections départementales, arrondissement de Fontainebleau, canton de Nemours.

Binômes de candidats:

- Reine LECUYER / Arnaud TREMAUDAN, 36 voix
- Bernard COZIC / Isoline GARREAU, 65 voix

Elections régionales, arrondissement de Fontainebleau, canton de Nemours.

Titre des listes:

- Le choix de la Sécurité / Jordan BARDELLA, 25 voix
- Ecologie et Solidarité / Julien BAYOU, 11 voix
- Ile de France Rassemblée / Valérie PÉCRESSE, 65 voix
- Envie d'Ile de France / Laurent SAINT MARTIN, 7 voix



Sont élus pour les départementales : Bernard COZIC / Isoline GARREAU

Sont élus pour les régionales la liste : Ile de France Rassemblée / Valérie PÉCRESSE

Recensement militaire



Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise.

Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire...)

Festivités du 14 juillet

Le comité des Fêtes de Mondreville organise une soirée barbecue le 13 juillet 2021 à partir de 20 heures au Stade. Elle sera suivie par la traditionnelle retraite aux flambeaux. (Afin de respecter les mesures sanitaires merci de penser à prendre votre masque).



Le 14 juillet 2021 un tournoi de pétanque sera organisé au Stade, rendez-vous à 8h30 pour les inscriptions. Un cocktail sera offert par la Municipalité à partir de 12h00.



Infos pratiques

Le forfait Améthyste

Le forfait Améthyste zones 4-5

Le forfait Améthyste zones 4-5 permet de voyager gratuitement (hors frais de dossier de 20 €/an) :

- Sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE),
- Toute la semaine dans les zones 4 et 5 en Île-de-France,
- Les week-ends, les jours fériés, les petites vacances scolaires, l'été de mi-juillet à mi-août, sur l'ensemble des zones (1 à 5).

Il s'adresse :

- Aux personnes de plus de 65 ans sans activité professionnelle, non imposables ou avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement, domiciliées en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale),
- Aux personnes reconnues handicapées de plus de 18 ans non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques :
 - avec un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%,
 - ou bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) versée par la caisse d'allocations familiales (CAF)

Le forfait Améthyste zones 1-5

Le forfait Améthyste zones 1-5 permet de voyager sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE) toute l'année sur l'ensemble des zones en Île-de-France moyennant 25 € de participation.

Il est délivré aux anciens combattants et veuves de guerre de plus de 65 ans, sans condition de ressources, sous condition de statut, domiciliés en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale).

Comment faire une demande ?

Pour faire une demande de forfait Améthyste, vous pouvez contacter :

- La mairie de votre domicile qui se chargera ensuite de transmettre votre dossier de demande au Département de Seine-et-Marne

Le forfait Améthyste est délivré exclusivement sur une carte Navigo personnalisée (avec votre nom, prénom et votre photo). Pour savoir comment vous procurer une carte gratuite, contacter l'Agence Navigo au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé).



Une fois validé par le Département, le forfait Améthyste doit être rechargé sur votre pass Navigo sur les automates des gares RATP ou SNCF Transilien.



Les coupons Mobilis

Le coupon Mobilis est un forfait journalier qui permet de voyager dans les zones 1-5. Chaque coupon est valable sur un jour calendaire de 0h à 24h.

Il permet de voyager gratuitement sur l'ensemble des zones en Île-de-France et sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE) pour des déplacements occasionnels.

Les coupons Mobilis sont délivrés aux anciens combattants et veuves de guerre âgés de plus de 65 ans, sans condition de ressources, domiciliés en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principales).

Attention : l'octroi de coupons Mobilis n'est pas cumulable avec un forfait Améthyste.

Pour bénéficier de coupons Mobilis, la demande doit être faite à la mairie de votre domicile, qui se chargera ensuite de transmettre le dossier de demande au Département de Seine-et-Marne.

Vaccination

L'organisation et la mise en place de la vaccination ont été gérées par les Communautés de Communes du Pays de Nemours et Gâtinais Val de Loing (CCGVL). La coordination avec les communes a été très efficace puisque de nombreux administrés ont pu être vaccinés rapidement.

Dorénavant les rendez-vous de vaccination se prennent directement sur Doctolib. Le centre de Nemours fermera ses portes le 24 juillet 2021.

Protégez-vous, protégez vos proches et les autres, c'est un devoir.



Spécial COVID : où jeter les masques chirurgicaux ?



Surtout pas dans la nature ! Fabriqués en polypropylène, les masques jetés dans la nature vont mettre plusieurs centaines d'années à se dégrader, et libérer des microparticules de plastiques dans les sols et les océans.

Des masques recyclables ? Vous avez peut-être lu ou entendu que les masques chirurgicaux étaient recyclables. Techniquement, c'est bien le cas, mais leur recyclage doit faire l'objet d'un tri spécifique. Or aucune collecte n'est encore organisée à l'échelle nationale ni sur notre territoire. **Ne les jetez pas dans votre bac jaune.**

Syndicats

Pompes funèbres : Le Syndicat de Pompes Funèbres va faire l'achat d'un fourgon électrique en novembre 2021. Pour s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires, une chambre funéraire supplémentaire va être aménagée pour les personnes décédées du COVID.

SDESM : Les travaux d'enfouissement des lignes électriques dans les rues de Mondreville, proposés par le SDESM, n'ont pas été retenus.

Des services SAPHA pour accompagner les familles

Depuis le 1^{er} janvier 2021 les nouveaux services **Seniors** **Ainés** **Personnes Handicapées** et **Aidants** sont ouverts au public au sein de chacune des 14 maisons départementales des solidarités.

Ces services accueillent, informent et accompagnent l'ensemble de ces publics. Ce label permettra à chaque Seine et Marnais de disposer d'un point d'information de proximité. L'un des enjeux est de permettre à chacun de mener au mieux son projet de vie.



L'application Dôme, financée par le Département, s'adresse aux aidants ainsi qu'aux professionnels que les accompagnent. Elle permet de consulter l'agenda de la personne aidée, de discuter en direct avec les professionnels de santé, de retrouver tous ces documents pour faciliter les démarches administratives et de créer des albums photos avec ses proches.

INFOS + : Demandez votre identifiant auprès de la structure en charge du bénéficiaire aidé (CCAS, MDS, Pôle Autonomie Territoriale...)

Téléchargez sur l'application : www.domicilien.fr

Sécurité



Opération tranquillité vacances

Nous vous recommandons de **RESTEZ VIGILANTS !**

Et nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect.

Si vous vous absentez, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou de votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Il suffit de s'inscrire auprès de la brigade gendarmerie de Château-Landon au : 01 64 29 30 09



La Commune demande aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout **risque d'incendie** et de respecter la propreté des voiries surtout lors des travaux d'automne.

LES RIVERAINS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÉLAGUER, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.



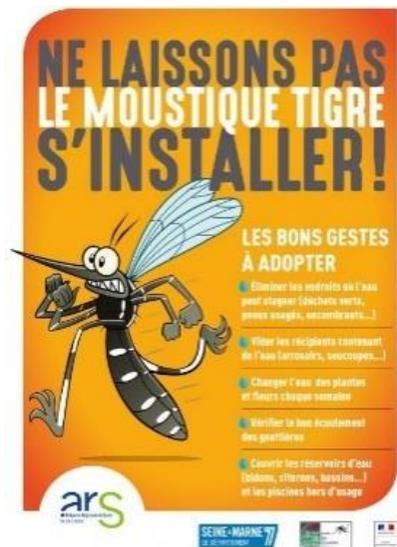
PETARDS, FEU D'ARTIFICE ET FUMIGENES : par arrêté communal N°2021/07/18, leur utilisation est interdite sur le territoire communal.

DEMARCHAGES FRAUDULEUX : Suite à plusieurs incidents dans le village, la mairie vous met en garde contre le démarchage commercial frauduleux. En aucun cas la mairie ne cautionne ce type de démarche. Appelez la gendarmerie et contactez la mairie. Restez prudents !!!

COMMENT LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE : Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Seine et Marne jusqu'au 30 novembre 2021.

Le Conseil Départemental va porter une attention toute particulière à la prolifération des moustiques tigres dans la région. Il peut être vecteur de maladies graves.

Comment le reconnaître : Plus petit qu'une pièce de 20 centimes il est reconnaissable par la présence de taches blanches sur son thorax. Il n'attaque qu'en journée, il se développe dans les jardins, les terrasses... et se contente de petites quantités d'eau pour pondre ses œufs. Pour éviter sa prolifération, il ne faut pas laisser d'eau stagnante (vases, soucoupes, gouttières...) Il est conseillé de faire part de sa présence sur le portail de signalement de l'ARS : <https://signalement-moustiques.anses.fr>



Et la vie du village...

Etat Civil



Bienvenue à :

Sharon-Rose Alicia LITRE, née le 13 avril 2021
Maël Léo MONTAGNAC, né le 28 avril 2021

Tous nos vœux de bonheur :

TECHER Giovany Mickaël et TAVARES Joanna Héléna mariés le 19 juin 2021



Décès :

Aimée MAUVAIS née CATHÉBRAS, décédée le 24 mars 2021
Monique GALLOIS née GALLOIS, décédé le 03 mai 2021
Eliane Madeleine LEBLANC née COMBE, décédée le 25 mai 2021

Les Associations du Village

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions - jeux tous les deuxièmes jeudis de chaque mois.

Dates à ne pas manquer :

- ✚ Le repas du club le jeudi 09 septembre 2021, sous réserve des mesures sanitaires prises à la rentrée.
- ✚ Galette de St Eloi le jeudi 09 décembre 2021.



Le Club Jeux et Loisirs le club reprendra ses activités les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30 (salle polyvalente). Reprise à partir du 03 septembre 2021, selon les décisions sanitaires du moment.



Les personnes intéressées par le jeu peuvent se joindre à nous.

La Société de chasse « La MONDREVILLOISE »

Message du Président :

Dans un précédent bulletin municipal, la société de chasse de Mondreville rendait un vibrant hommage à son président d'honneur Lucien CHAUSSY, subitement décédé durant la crise sanitaire des suites d'une longue maladie.

Ces derniers mois, notre société a été une nouvelle fois endeuillée par la disparition, aussi cruelle que subite, d'une véritable figure parmi ses propriétaires, Madame Monique GALLOIS dans sa 80^{ème} année. Monique, toujours affable et attentionnée, était animée des mêmes sensibilités que son défunt mari André, à l'endroit de notre société pour laquelle elle apportait son indéfectible et total soutien.

N'ayant pût assister aux obsèques religieuses dans l'application des consignes sanitaires, le président Pascal LELOUP souhaitait exprimer au travers ces quelques lignes, tous son respect, sa reconnaissance ainsi que sa gratitude. Au nom de tous les membres de la Société de chasse, du bureau, il adresse et renouvelle à ses enfants Sylvie, Fabienne et Cédric, ses petits-fils et toute la famille, ses sincères et affectueuses condoléances.

Particulièrement attaché à l'élan impulsé par ses aînés, la société de chasse poursuit l'action et les orientations données.

Ainsi et conformément aux engagements pris, une assemblée particulière regroupant les propriétaires se tiendra le samedi 31 juillet 2021 à 10h00 à la salle polyvalente, à la Mairie, tandis que l'assemblée générale de tous les membres aura lieu le samedi 04 septembre 2021 à 9h00 au même endroit.

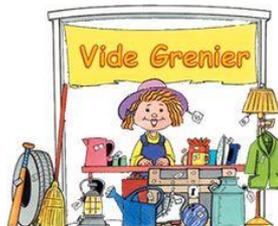


Comité des Fêtes

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes prévue en mars 2021, a été reportée en mars 2022 et ce sera l'année du renouvellement du bureau. Toute personne intéressée pour rejoindre le groupe sera la bienvenue, vous voudrez bien vous faire connaître auprès du Président, Dominique QUINOT.

Vous pouvez suivre l'actualité du comité sur : <https://www.facebook.com/Mondreville.Comite.des.Fetes/>

Le vide grenier aura lieu le dimanche 19 septembre 2021 dans les rues du village (rue et place Saint Guéneau et route de Sceaux), sous réserve des mesures sanitaires décidées en septembre. Pour tous renseignements, contactez Mr QUINOT Dominique au 06 79 69 52 54.



Nous vous invitons à venir décorer le sapin de Noël le samedi 04 décembre 2021 sur la place de l'Eglise à partir de 16h30. Cette décoration et illumination sera suivie par la dégustation de vin chaud, chocolat chaud et de gâteaux...



L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » :

Après une année particulière, retour de la saison de foot. Les entrainements débuteront fin août et le championnat en septembre 2021. L'équipe accueillerait volontiers de nouveaux joueurs (vétérans loisirs)

Pour plus d'infos, contacter le président Mr Nicolas GUINET au 06 75 48 65 03.



« Les Amis de l'Eglise de Mondreville »

Cet été encore nous n'avons pas pu organiser de concert à l'église à cause des travaux. Nous avons eu l'idée de l'organiser en plein air, mais le flou et l'incertitude liés à la crise sanitaire nous en a dissuadé. A la fin des travaux nous aimerions vous proposer un concert d'inauguration, nous vous en reparlerons le moment venu.

Gusta TISSOT, présidente des « Amis de l'Eglise »



LES DATES À RETENIR

(En fonction de la situation sanitaire)

Mardi 13 juillet

Soirée barbecue à 20h00 au stade, suivie de la retraite aux flambeaux

Mardi 14 juillet

Tournoi de pétanque, rendez-vous au stade à partir de 8h30, un cocktail sera offert aux habitants de la commune à partir de 12h00.

Samedi 04 septembre

Assemblée Générale, à 9h00, salle polyvalente de la société de chasse « La Mondrevilloise »

Samedi 09 septembre

Repas du Club des Anciens

Dimanche 19 septembre

Vide grenier dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes à partir de 6h30.

Jeudi 11 novembre

Cérémonie Commémorative de l'Armistice à 11h00 au Monument aux Morts.

Samedi 20 novembre

Repas de la commune offert aux anciens

Samedi 04 décembre

Décoration du sapin de Noël à partir de 16h30 sur la place de l'église, avec vin chaud et gâteaux, organisée par le Comité des Fêtes (chacun peut apporter une ou des décorations pour le sapin)

Jeudi 09 décembre

Galette de St Eloi organisée par le Club des Anciens